



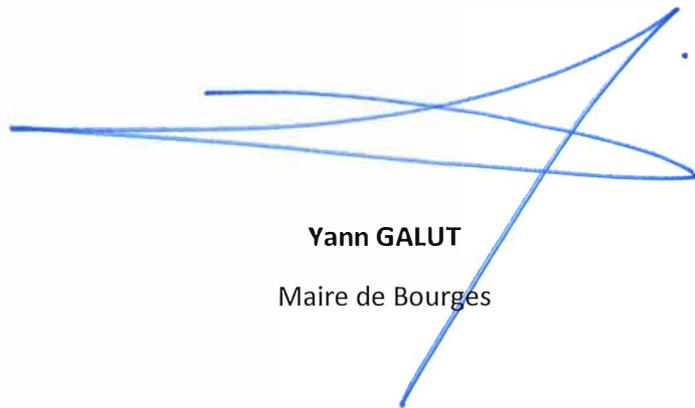
Chère Madame, Cher Monsieur,

Compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons actuellement et dans un souci de protection de la population, la municipalité a décidé de modifier les modalités d'inscription des activités nautiques pour la saison 2020-2021.

En effet, cette inscription induit chaque année les usagers à constituer de longues files d'attente parfois très tôt. En raison du COVID 19 et afin d'éviter une concentration trop importante de personnes dans un même lieu et de permettre aux personnes désireuses de pratiquer une activité nautique, **de nouvelles modalités d'inscription sont mises en place**. Vous trouverez les informations nécessaires ci-après.

Soyez assuré de ma totale implication pour le bien-être et la sécurité des berruyers.

Avec l'ensemble des élus, je vous souhaite une bonne rentrée et une belle année sportive.



Yann GALUT
Maire de Bourges

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES NAUTIQUES 2020-2021 : A LIRE IMPERATIVEMENT

Les activités nautiques de la ville de Bourges reprendront la semaine du 28 septembre 2020.

1. Modalités d'inscription pour la saison 2020-2021

Les inscriptions en présentiel initialement prévues le 12 septembre dans les locaux de l'hôtel de ville sont annulées au profit d'inscriptions à distance via un formulaire à compléter.

Vous pourrez vous procurer ce formulaire de « demande d'inscription aux activités nautiques » soit sur le site de la ville de Bourges, Sports, piscines, dans l'onglet « leçons et activités » soit à l'accueil des piscines de Bourges, dès le 5 septembre 2020.

Ce formulaire dûment rempli sera à déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres du centre nautique Raymond Boisdé (située en face de l'entrée principale sous l'escalier qui donne accès à l'Avenue du 11 novembre) ou retournée par mail à l'adresse suivante piscines-bourges@ville-bourges.fr **uniquement du 5 septembre 2020 au 12 septembre 2020 inclus.**

Il est demandé de compléter la fiche et de renseigner l'activité choisie en indiquant bien le créneau,

Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.

Ce formulaire ne tient pas lieu d'inscription définitive !!!

2. Attribution des places

Un tirage au sort (le règlement du tirage au sort est disponible sur le site de la ville de Bourges ou à l'accueil du centre nautique Raymond Boisdé), sous contrôle d'un huissier, sera effectué le mardi 15 septembre 2020, sachant qu'une priorité sera donnée aux habitants de Bourges.

Si votre demande est satisfaite, vous recevrez par mail la fiche d'inscription et la liste des documents à fournir pour finaliser l'inscription la semaine du **Mercredi 16 au 24 septembre 2020 au Centre Nautique Raymond Boisdé** aux jours et horaires suivants :

- Le lundi de 12h à 18h30,
- du mardi au vendredi de 8h30 à 18h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.



BOURGES

Fiche de demande d'inscription* 2020 – 2021

ACTIVITES MUNICIPALES

JE SOUHAITE M'INSCRIRE SUR LE CRENEAU DE** :

Centre Nautique	Masters	Inscription annuelle	<input type="checkbox"/>
		Le samedi de 9h00 à 10h00	
Piscine des Gibjoncs	Aqua-Tonic	Inscription semestrielle	<input type="checkbox"/>
		Le mardi de 16h00 à 16h45	<input type="checkbox"/>
		Le vendredi de 9h30 à 10h15	
Piscine des Gibjoncs	Aqua-Fitness	Inscription semestrielle	<input type="checkbox"/>
		Le lundi de 12h15 à 13h00	<input type="checkbox"/>
		Le jeudi de 18h00 à 18h45	
Piscine des Gibjoncs	Aqua-Phobie	Inscription annuelle	<input type="checkbox"/>
		Le samedi de 14h00 à 14h45	

NOM:

PRENOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

TEL : MAIL :@.....

Je m'engage à respecter les modalités d'inscription et de participation aux cours collectifs gérés par la municipalité.

Date :

**cocher l'activité souhaitée.